

Les OSC dans le processus ECOWAP / PDDAA en Afrique de l'Ouest : Enjeux, stratégies, axes d'interventions et mécanismes de dialogue

Saly, 24 - 25 mars 2011

Contenu des engagements inscrits dans le pacte régional, actions menées en 2010 et perspectives pour 2011

PEDRO Ernest Comlan

Agronome socio-économiste

PASCiB / POSCAO

Structure de la présentation

- 1. Introduction**
- 2. Aperçu sur le pacte régional de partenariat pour la mise en œuvre de l'ECOWAP / PDDAA**
- 3. Engagements inscrits dans le pacte**
- 3. Actions menées en 2010**
- 4. Perspectives pour 2011**

Introduction

1. POSCAO a saisi l'opportunité offerte aux OSC de participer au processus ECOWAP / PDDAA
2. POSCAO a mandaté la PASCiB qui l'a représenté à travers Abel GBETOENONMON
3. Cette participation a été observée essentiellement à travers les contributions techniques, les analyses critiques et les prises de position concertées avec les points focaux pays à l'occasion de deux rencontres de haut niveau :
 - Business meeting sur le financement des plans d'investissement agricole en Af. de l'Ouest dans le cadre du processus Ecowap /PDDAA
Dakar (Sénégal) du 14 au 17 juin 2010
 - Réunion Task Force sur la diffusion des technologies agricoles probantes dans l'espace CEDEAO 7-9 Octobre 2010 à Dakar, Sénégal
(Voir document ation)
4. Depuis deux mois et pour des raisons que beaucoup connaissent la PASCiB a décidé que je poursuive cette mission que Abel a si bien commencée

Aperçu sur le pacte régional (1)

- Il s'agit d'un pacte de partenariat multi-acteurs, un ensemble d'engagements pris pour la mise en œuvre de l'ECOWAP / PDDAA
- Le pacte a été adopté **lors de la Conférence internationale sur le financement de la politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest, à Abuja (Nigeria), 12 novembre 2009**
- Il est le résultat d'un processus de négociation et donc un consensus et un engagement pris au plus niveau et dont les signataires sont :
 - Le président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO
 - les partenaires techniques et financiers de la CEDEAO
 - Les présidents des Commissions de la CEDEAO et de l'UA
 - Les organisations professionnelles du secteur agricole (ROPFA) et le secteur privé (RECAO)
 - Les organisations de la société civile (POSCAO)

Aperçu sur le pacte régional (2)

- **Le Pacte est structuré autour de quatre parties :**

1. **Le contexte** qui aborde les caractéristiques majeures du secteur agricole régional , le programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et l'ECOWAP
2. **L'Application du processus ECOWAP/PDDAA en Afrique de l'Ouest**
3. **La mise en œuvre de l'ECOWAP / PDDAA au niveau régional à travers les programmes mobilisateurs régionaux**
4. **Les engagements des parties prenantes**
Comme prévu dans le plan annoncé, la suite de la présentation portera sur ces engagements les actions menées par la POSCAO et les perspectives

Engagements inscrits dans le pacte

1. Les fondements des engagements

Avant de passer aux engagements proprement dits pris par les différentes parties, il faut souligner que le préambule fait référence à d'autres engagements très importants qui ont été rappelés et dont le non respect compromettra ceux contenus dans ledit pacte (OMD, Maputo 2003, DP, PAA, G8 à Aquila en juillet 09 et du G20 à Pittsburgh sept 09, etc..)

2. Les engagements des différentes parties

- Engagements communs de la CEDEAO et des partenaires techniques et financiers
- Engagements de la CEDEAO
- Engagements des PTF
- Engagements des organisations professionnelles
- Les engagements du secteur privé

Quelques points saillants des engagements -1

1. Engagements communs CEDEAO et PTF :

- Mise en place mécanisme de coordination et de gestion de l'aide, dans le cadre du dispositif institutionnel et financier de l'ECOWAP/PDDAA.
- Renforcement des capacités de toutes les parties prenantes
- Mise en place et soutien du mécanisme conjoint de S-E (produits, effets et impacts)

Quelques points saillants des engagements - 2

2. Engagements CEDEAO

- Obligation de moyens et de résultats? Mobiliser tous les moyens à sa disposition pour atteindre les objectifs spécifiques et les résultats attendus des programmes mobilisateurs, ceux-ci constituant une étape majeure de la mise en oeuvre de l'ECOWAP/PDDAA.
- Obligation de veille : S'assurer que les investissements publics et privés, qui seraient réalisés par des acteurs non signataires du présent pacte, respectent les orientations de l'ECOWAP/PDDAA.

Quelques points saillants des engagements - 3

2. Engagements CEDEAO

- Grande portée au plan institutionnel, technique et politique :
 - Poursuivre ou engager les réformes sectorielles nécessaires à l'objectif global de l'ECOWAP/PDDAA (TEC, cadres réglementaires appropriés,) - Élaborer et adopter les plans d'action relatifs à la concrétisation des programmes mobilisateurs.
 - Mettre en oeuvre le dispositif institutionnel et le mécanisme de financement : **création d'une Agence technique régionale pour l'agriculture et l'alimentation** et d'un **Fonds régional** pour l'agriculture et l'alimentation – mise en place du « comité inter-départements pour l'AA pour assurer la cohérence des politiques sectorielles – Comité pour l'agriculture et l'alimentation », espace de concertation entre la CEDEAO, les représentants États membres, le parlement de la CEDEAO, les organisations professionnelles, les organismes de coopération régionale et les représentants des partenaires techniques et financiers.
 - **Rendre compte de l'ensemble des ressources propres et extérieures mobilisées pour la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA.**

Quelques points saillants des engagements - 4

3. Engagements PTF

- Respect des principes de la DP en matière d'alignement, d'harmonisation et de coordination de leurs appuis régionaux relatifs au développement agricole et à la Secal ainsi que les engagements du PAA, notamment en ce qui concerne la prévisibilité de l'aide et l'augmentation des appuis en faveur de la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA
- Promouvoir l'efficacité de l'aide régionale à l'agriculture et à la sécurité alimentaire en ligne avec les principes de la Déclaration de Paris et s'assurer que les engagements aux niveaux national, régional et international sont cohérents.

Quelques points saillants des engagements - 5

4. Engagements OP et secteur privé

- **OP** : Développement de la production agricole et valorisation les chaines de valeur – Participation aux différents processus, mobilisation des ressources financières, capitalisation et partage d'expériences entre les acteurs afin d'accroître l'efficacité et l'efficience de la mise en oeuvre de l'ECOWAP/ PDDAA
- **Secteur privé** : Intensification de leur engagement (investissements directs, lignes de crédit, etc.) dans les filières agricoles et agro-alimentaires – Participation aux différents processus et contribution à l'amélioration de la qualité des denrées alimentaires commercialisées sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux

Actions menées en 2010

Synthèse des contributions des OSC au Business meeting

- **Déclaration de la société civile à l'occasion du Business Meeting**
- **Appel de la société civile ouest-africaine pour le financement des plans d'investissement agricole**
- Les questions majeures aux PTF
- Rappel des engagements et rôles de la société civile
- Les responsabilités des acteurs gouvernementaux et institutions d'intégration régionale
- Commentaires des OSC/ONG sur les plans d'investissement agricole
- Recommandations

Actions menées en 2010 (suite 1)

Contribution à la réunion du Task Force sur la diffusion des technologies agricoles probantes dans l'espace CEDEAO

- Proposition pour la mise en place d'un répertoire des technologies agricoles existantes avec des ancrages géographiques et thématiques. Un tel instrument pourrait servir de point de départ à une large diffusion des technologies agricoles au profit de la mise en œuvre des PRIA et PNIA en Afrique de l'Ouest.
- Nécessité d'appropriation des programmes mobilisateurs et les plans d'investissement agricoles par les chercheurs pour se positionner en indiquant les projets pertinents en cours ceux qui s'imposent

Actions menées en 2010 (suite 2)

En résumé analyses critiques, propositions et actions de plaidoyer dont les point importants / mots clé sont

Quelques demandes : systématisation de l'inclusion des OSC dans le processus, mise en avant de la problématique de souveraineté alimentaire, droit à l'alimentation, accès aux crédits et au foncier, cessation de l'accaparement abusif des terres, prise en compte des femmes et des jeunes, respect de la DP et aller au-delà du discours pour apporter des appuis substantiels en prenant en compte les besoins de renforcement des capacités des OSC, appel pour le financement des plans d'investissement agricole, la CEDEAO et les PTF doivent donner la preuve de leur engagement en mettant des moyens initiaux le + rapidement Possible, respect engagement de Maputo, etc..

Commentaires des plans d'investissement agricole du Mali et du Sénégal qui sont globalement peu axés sur les complémentarités à développer avec le niveau régional

Actions menées en 2010 (suite 3)

Les questions majeures adressées aux PTF

Message fort : Le temps des déclarations d'intention

Est révolu. Il est urgent de passer à l'action.

1. Quelles sont les actions concrètes que les PTF ont entrepris pour véritablement réformer leurs procédures et répondre aux exigences d'alignement et de coordination de l'aide ?
2. Quelle est votre feuille de route pour la mise en œuvre concrète de ces changements et réformes ?
3. A l'étape actuelle du processus de dialogue, quels sont les engagements financiers concrets des PTF pour appuyer les actions prioritaires des plans déjà disponibles ?

Actions menées en 2010 (suite 4)

Messages forts :

1. **Nécessité d'un consensus sur les rôles et responsabilités des OSC et des acteurs étatiques**
2. Recommandations à l'endroit des différents acteurs
 - Renforcer Les dimensions transversales comme le genre en s'appuyant sur les différents partenaires (privés, OP, OSC)
 - Accompagner les Etats dans leurs efforts de mise en cohérence et de coordination des interventions dans le secteur
 - Accompagner les organisations de la société civile, à travers un appui institutionnel et organisationnel
 - **Renforcer la participation des acteurs de la société civile (OP, OSC) par une méthodologie et un calendrier adaptés (ex : PCD)**
 - Améliorer les circuits de circulation de l'information entre les différentes partenaires (Etat, PTF, OP, OSC)

Perspectives pour 2011

Il y a beaucoup de défis à relever dont les + importants sont :

1. En vertu des rôles et responsabilités reconnus aux OSC, appropriation nationale et mobilisation des membres de la POSCAO autour des enjeux de l'ECOWAP et la mise en œuvre des PNIA, notamment en vue d'améliorer la cohérence des politiques aux niveaux national et régional.
2. Elaboration et mise en œuvre d'un programme spécifique de renforcement des capacités des membres de la POSCAO
3. Suivi des engagements contenus dans le pacte : nécessité d'une feuille de route régionale de POSCAO assortie de plans d'action au niveau national
4. Suivi de la mise en œuvre des recommandations adressées aux différentes catégories d'acteurs.

Rappel des engagements et rôles des OSC

Engagement global

- Suivre et faire la veille pour le compte de l'ensemble de la société civile et de la population les processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques, programmes et projets dans le secteur agricole et pour la sécurité alimentaire, en veillant à une participation crédible et de qualité.

Rappel des engagements et rôles des OSC

Rôles spécifiques

- Dialogue avec les autres acteurs du secteur agricole sur les enjeux de sécurité alimentaire et de politique agricole
- Assurer l'information et la communication autour des processus sur la politique agricole, le PDDAA et pour la sécurité alimentaire
- Mobiliser les OSC autour des enjeux de politique agricole et travailler à la prise en compte de leur point de vue dans les processus décisionnels.
- Suivre les moyens mis à la disposition des acteurs pour l'exécution des politiques agricoles.
- Analyser les relations entre les objectifs et les moyens mis en œuvre par les structures privées.

Rappel des engagements et rôles des OSC

Rôles spécifiques (suite et fin)

- Veiller à la cohérence des politiques et actions mises en œuvre
- Faire le suivi budgétaire et le plaidoyer nécessaire pour le respect des engagements (Maputo...)
- Veiller à la coordination des PTF et le respect de leurs engagements (G8, Déclaration de Paris, Engagements d'Accra...)
- Mettre à contribution les compétences spécifiques au sein de la société civile pour la mise en œuvre de certaines actions pour lesquelles les acteurs non étatiques ont de la valeur ajoutée
- Faire des propositions concrètes et veiller à leur mise en application